

## Malik Idri

**Email** midri@ftpa.fr

**Téléphone** +33 (0)1 45 00 86 20

**Fonction** Associé

Malik Idri dirige le département droit de la concurrence, avec une expertise en droit français et européen de la concurrence. Il intervient devant l'Autorité de la concurrence et la Commission européenne dans des contentieux d'ententes et d'abus de position dominante.

Malik possède notamment une vaste expérience dans les secteurs réglementés, plus particulièrement les télécommunications et l'énergie. Il est par ailleurs une autorité reconnue en matière d'actions en réparation consécutives à des infractions au droit de la concurrence devant les juridictions judiciaires.

Malik intervient également dans tous les aspects du contrôle des concentrations : notifications auprès des autorités de concurrence, encadrement des transactions, contrôle des investissements étrangers et contrôle des subventions étrangères.

Il a débuté sa carrière comme collaborateur chez Clifford Chance, avant de passer huit ans chez Orrick, Herrington & Sutcliffe, où il a été nommé associé en 2022. Il est distingué comme « Next Generation Partner » par *The Legal 500 EMEA*.

Acteur engagé dans le domaine, Malik publie régulièrement des articles dans la revue *Concurrences* (notamment dans la « Chronique du contentieux de la réparation »), une référence dans le domaine du droit de la concurrence européen et national. Il intervient également fréquemment lors des conférences organisées par cette publication. Par ailleurs, il est maître de conférences associé à l'Université d'Aix-Marseille, où il enseigne dans le cadre du LL.M. en droit de la concurrence et de la distribution.

Avocat au Barreau de Paris depuis 2012, Malik est titulaire d'un doctorat de l'Université d'Aix-Marseille et d'un Mastère en droit des affaires internationales de l'ESSEC.

Il est membre de l'Association des Avocats Pratiquant le Droit de la Concurrence (APDC).